DIRECTION DES PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES
SERVICES BIOMEDICAUX ET HOTELIERS

DIRECTION DES PLATEAUX MEDICO-TECHNIQUES SERVICES BIOMEDICAUX ET HOTELIERS

MAPA
Relatif à la fourniture de

COMPTEUR GAMMA HAUTE ENERGIE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

INTRODUCTION

Contexte :

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille effectue une consultation selon une procédure adaptée pour acquérir un compteur gamma haute énergie pour le laboratoire de médecine nucléaire de l'hôpital de la Timone.

Destinataire :

Assistante Publique - Hôpitaux de Marseille
Laboratoire de Médecine Nucléaire, situé à l'hôpital de la TIMONE ADULTES, 264 Rue Saint Pierre 13005 Marseille.

Cette consultation comprend la fourniture d'un compteur gamma haute énergie et de ses accessoires, utilisés pour des activités de contrôle de rejets du service de médecine nucléaire. Seront traités plusieurs types de supports : eau, sang, urine et frottis. Les principaux radionucléides à compter sont le fluor 18, l'iode 131 et le technétium 99m. L'activité annuelle est d'environ 6000 tubes par an.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Le compteur gamma haute énergie objet de ce marché doit répondre au domaine d'utilisation et à l'activité décrite ci-dessus. Cet équipement doit comprendre tous les accessoires nécessaires à l'utilisation de l'équipement.

Il devra permettre la détection d'émission de rayonnements gamma avec une gamme de détection comprise au minimum entre 15 et 2000 keV.

Le compteur sera équipé d'un puits de détection. Il utilisera un détecteur de cristal d'iodure de sodium activé par thallium. Ce puits devra être protégé par un bouclier de plomb suffisamment épais pour éviter tout bruit lié aux autres échantillons chargés.

L'appareil comportera un passeur d'échantillons automatisé permettant l'introduction des échantillons par rack. Ces racks devront être identifiés par code à barre. Si possible, le candidat proposera la possibilité d'introduire des échantillons pouvant aller jusqu'à 20mL. Le passeur devra permettre le chargement d'un minimum de 220 échantillons de 5mL et de 72 échantillons de 20mL.

L'analyse de spectres sera réalisée par un analyseur multicanaux d'un minimum de 2048 canaux.

Le système informatique permettant le pilotage du compteur et le traitement des résultats sera compris dans l'offre.

L'équipement doit avoir un an de garantie au minimum.

INSTALLATION :

L'équipement sera livré et installé dans le laboratoire.

Le candidat prendra en charge l'enlèvement des emballages (palettes, cartons, films, etc…).

L'appareil doit être positionnable sur une paillasse standard de laboratoire mesurant 150*60cm.

Dans le cas où l'alimentation de l'hôpital s'avère inadaptée à celle de l'appareil proposé, le fournisseur inclus dans son offre un onduleur. En aucun cas un onduleur ne doit être placé derrière une prise déjà ondulée du laboratoire.

FORMATION ET DOCUMENTS

Les titulaires s'engagent :

- à assurer, sur site, la formation de 2 utilisateurs référents, y compris sur le logiciel de pilotage et la maintenance utilisateurs de la chaine.
- à assurer la formation de techniciens biomédicaux sur la maintenance des appareils jusqu'aux niveaux 2 ou 3 prévus dans la norme NF X60-010.
- à fournir les manuels d'emploi en langue française et le « service manuel » nécessaire à la maintenance, sur demande du service biomédical.

NORMES, REGLEMENTATION

Les matériels proposés devront être conformes aux normes en vigueur à la date du dépôt des offres.

DOCUMENTS EXIGES :

Constitution du Dossier technique :

- Questionnaire technique (Annexe I au CCTP)
- Documentation technique détaillé des appareils proposés
- Devis détaillé de la configuration
- Une documentation commerciale
- Détail des contraintes d'installation
- L'ensemble des modalités de formation
- SAV
- Certificat de marquage CE
- Manuel d'utilisation en langue française

CRITERES DE CHOIX :

- valeur technique de l'appareil : 60%
- prix de l'appareil : 40%